



FR

CONSEIL DE DIRECTION
92^{ème} session
Rome, 8 - 10 mai 2013

UNIDROIT 2013
C.D. (92) 11
Original: anglais
avril 2013

Point No. 11 de l'ordre du jour: Bibliothèque

(Note préparée par le Secrétariat)

<i>Résumé</i>	<i>Rapport sur les activités et les services de la Bibliothèque en 2012, les perspectives pour 2013 ainsi que quelques propositions pour les années suivantes</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Le Conseil de Direction est appelé à prendre note des progrès réalisés et à réfléchir sur les mesures ultérieures qui pourraient être prises</i>
<i>Mandat</i>	<i>Programme de travail 2011 - 2013</i>
<i>Niveau de priorité</i>	<i>Elevé</i>
<i>Etat</i>	<i>Activité permanente</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>C.D.(90)10; Rapport annuel 2012 (C.D.(92) 2)</i>

A. Coopération et mise en réseau de la Bibliothèque

1. En 2012, la Bibliothèque d'UNIDROIT a poursuivi sa stratégie de coopération avec d'autres bibliothèques basées à Rome et ailleurs. La première réunion des bibliothèques s'est tenue à UNIDROIT en avril 2011. Une deuxième réunion, organisée en collaboration avec la Bibliothèque *David Lubin Memorial Library* de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), est prévue pour juin 2013. L'intitulé de la réunion sera "Le réseautage et le partage des ressources" (Deuxième réunion des bibliothèques romaines). L'objectif sous-jacent est que les bibliothèques situées à Rome se réunissent régulièrement afin de renforcer la coopération et le réseautage de ces Bibliothèques et d'améliorer leurs services dans un contexte de politique générale d'économie dans presque toutes les institutions. Participeront à la réunion les représentants des bibliothèques suivantes: FAO, OEKM, *Biblioteca Hertziana*, *Biblioteca Vaticana*, Académie Française de Rome, *Beni culturali*, *Università La Sapienza*, OIT, ICCROM, ISS, *Banca d'Italia*, *British School of Rome*, *Pontificia Università S. Tommaso d'Aquino*, *Biblioteca della*

Corte Costituzionale. La proposition visant à établir un tel réseau de bibliothèques romaines et de se réunir régulièrement a suscité un grand intérêt de la part des participants.

2. En 2012, un programme de collaboration très fructueux a été établi avec la Bibliothèque de la Cour Constitutionnelle, dans l'idée de partager des ressources, en particulier les revues juridiques - qui sont très coûteuses - et de "libérer" ainsi une partie importante du budget qui pourra notamment être destinée à l'acquisition de monographies.

3. En 2012, un programme de collaboration a également été établi avec la Bibliothèque de notre organisation sœur, la CNUDCI. Le bibliothécaire de la CNUDCI, M. Cyril R. Emery, est venu en visite à la Bibliothèque d'UNIDROIT en novembre 2012. A l'avenir, grâce à la coopération entre UNIDROIT et la CNUDCI, UNIDROIT aura accès à *EBSCO Academic Search Premier*, une vaste base de données, et devrait également bénéficier de l'accès en ligne à une grande variété de revues.

4. Afin d'améliorer les services offerts par la Bibliothèque - en particulier l'accessibilité des ouvrages et des périodiques - sans pour autant acheter le matériel concerné, UNIDROIT a conclu un accord modifié avec la GVB - *Gemeinsamer Bibliotheksverbund* - permettant l'emprunt de livres et d'articles à partir de divers réseaux de bibliothèques allemandes et autrichiennes.

B. Catalogage et mise à jour du logiciel de gestion de la Bibliothèque

5. Le catalogage rétrospectif de la version papier du catalogue a été achevé. Le travail de catalogage des collections des Nations Unies et d'autres organisations internationales est toujours en cours.

6. Quant aux fichiers d'autorités sur les institutions, la base de données a été complétée et n'attend plus qu'un dernier contrôle de la part de la Bibliothécaire.

7. Le système de gestion du logiciel de la Bibliothèque, Aleph500, a été mis à jour avec la dernière version disponible, Aleph 20.1.2, sans provoquer l'interruption des services, tant pour le personnel scientifique de l'Institut que pour les chercheurs de la Bibliothèque.

C. Classification

8. La reclassification des ouvrages de la Bibliothèque continue. La section de droit international ainsi que celle consacrée aux pays de l'Europe de l'Est ont été en grande partie reclassées. Outre les changements nécessaires concernant les données électroniques, les ouvrages de la Bibliothèque doivent également être réorganisés sur les rayons.

D. Accords entre bibliothèques

9. En 2012, divers programmes de collaboration entre bibliothèques ont été établis avec le *Centro per biblioteche e documentazione, Università di Siena* et avec la Bibliothèque de la *Facoltà di Giurisprudenza dell'Università degli Studi di Foggia*. Ces programmes de collaboration visent à partager les ressources bibliographiques et à garantir l'accès et la consultation des ressources imprimées et électroniques.

E. Base de données

10. La Bibliothèque d'UNIDROIT est actuellement abonné à trois ressources électroniques: *HeinOnline*, *West Law International* et *Sistema Pluris On-Line*, ainsi qu'au Module "Banking and

Financial law” de la Beck-Online-Database. Ces bases de données couvrent le droit civil, la *common law* et les juridictions mixtes.

11. En outre, la Bibliothèque est maintenant abonnée à la base de données de LexisNexis JurisClasseur, qui contient plus de 4 millions de documents et couvre principalement le droit français et européen. Compte tenu de l'importance de ces sections pour les travaux scientifiques d'UNIDROIT, l'abonnement à la base de données de LexisNexis JurisClasseur améliore considérablement les dispositifs de recherche pour le Secrétariat d'UNIDROIT et les chercheurs.

12. Grâce à une très généreuse offre du *Council of Law Reporting*, il a été également possible de s'abonner à la "*Full ICLR Library Suite*", le Programme Académique qui permet aux utilisateurs l'accès illimité à toute la documentation publiée par le Council (*Law Reports, First and Third Series, Weekly Law Reports*, etc. - depuis sa fondation en 1965).

13. En 2012, les conditions d'accès aux bases de données existantes, en particulier *Westlaw International* et *Hein Online*, qui auparavant étaient uniquement accessibles sur la base d'une licence utilisateur unique ont été modifiées. A l'avenir, les deux bases de données seront accessibles sur la base d'un accord multi-utilisateurs et seront donc disponibles tant pour les fonctionnaires d'UNIDROIT que pour les chercheurs à tout moment.

F. Acquisitions, échanges et donations

14. En 2012, la Bibliothèque a vu augmenter son patrimoine de 968 titres, 425 achetés et 220 échangés pour une valeur totale de € 16.125,00, 323 autres ouvrages ont été reçus à titre de don pour une valeur totale de € 22.170,00. Grâce à cette contribution extrabudgétaire, la Bibliothèque a pu acquérir un large éventail de monographies indispensables à sa collection. L'allocation additionnelle a permis l'acquisition de nouvelles publications dans les domaines du droit pertinents aux projets réalisés par UNIDROIT (tels que ses études réalisées en matière de crédit-bail, d'affacturage, de vente internationale de marchandises, de représentation, de franchisage, de protection internationale des biens culturels, etc.), ainsi que d'autres publications importantes et pertinentes aux projets inscrits au Programme de travail actuel d'UNIDROIT.

15. En 2012, comme les années précédentes, la Bibliothèque a reçu des donations de la part de l'Institut Max-Planck de droit privé étranger et de droit international privé (Hambourg), de la Bibliothèque du Ministère du commerce et de l'industrie du Gouvernement britannique, de la Bibliothèque de la Faculté de droit de Lucerne (Suisse) et de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* (DFG).

G. Changement de personnel

16. Après avoir travaillé à l'Institut pendant plus de 30 ans, Mme Gioia Giordano, Assistante bibliothécaire, a pris sa retraite fin septembre 2012.

17. En janvier 2013, Mme Patricia Lemaire a pris ses fonctions en tant qu'Assistante bibliothécaire.

H. Visiteurs

18. La Bibliothèque continue d'attirer des lecteurs du monde entier. Parmi les 1 175 visiteurs en 2012, les 56 personnes venues de l'étranger provenaient de 25 pays différents. L'année 2012 a

été riche et fructueuse notamment pour les échanges juridiques et scientifiques au sein de la Bibliothèque d'UNIDROIT.

19. La Bibliothèque a également accueilli une fonctionnaire de la Commission nationale coréenne pour l'UNESCO pour une période de trois mois. Dans le cadre d'un détachement, elle est venue en visite à l'Institut et a pu disposer des collections de la Bibliothèque pour ses recherches portant sur les instruments internationaux dans le domaine des biens culturels, en particulier sur la Convention d'UNIDROIT de 1995.